

Réunion de secteur 2024 & 2025

Secteur A« Chapèze « centre »

Période	THEME	SUJET	QUESTION	REPONSE
sept.-24	Environnement et développement durable	Eclairage	Eclairage public et les absences d'éclairage la nuit	Depuis 2017, la gestion de l'éclairage public de la commune est guidée par un double objectif : la réduction de la pollution lumineuse et de son impact sur la faune, ainsi que la maîtrise des dépenses financières. Dans un contexte marqué par une augmentation significative du coût de l'énergie (doublement du prix de l'électricité et triplement du prix du gaz), la mise en œuvre d'une gestion rigoureuse des ressources énergétiques communales s'avère indispensable afin de limiter les répercussions des fluctuations tarifaires. Il est à noter que les quartiers à forte concentration commerciale maintiennent un éclairage nocturne. Afin de concilier les impératifs de maîtrise de l'éclairage public et les préoccupations des administrés, la CAPI expérimente actuellement une application mobile dénommée « Allume ta rue ». Ce dispositif innovant permettrait d'activer l'éclairage à la demande via un smartphone, tout en assurant une extinction automatique après usage. Le coût annuel actuel de l'éclairage public s'élève à 43 500 €. L'extension de l'extinction nocturne représente un potentiel d'économies annuelles estimé. Le projet « J'allume ma rue » repose sur les principes suivants : - Activation de l'éclairage par une application mobile dédiée. - Extinction automatique programmée après utilisation. Les avantages attendus de cette initiative sont multiples : - Réalisation d'économies d'énergie substantielles. - Adaptation de l'éclairage aux besoins spécifiques des usagers. - Renforcement du sentiment de sécurité. Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche de transition énergétique et de développement durable engagée par la commune de Saint-Savin, qui souhaite accompagner ses habitants dans cette évolution

sept.-24	Environnement et développement durable	Gestion des déchets	SMND arrêt du ramassage des sacs au sol	À compter du 1er janvier 2025, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) ne procédera plus à la collecte des sacs de déchets déposés au sol. Seuls les bacs de collecte homologués seront désormais acceptés. Afin d'accompagner les habitants dans cette transition, la mairie, en collaboration avec le SMND, a organisé une vente de bacs à tarifs préférentiels. Cette initiative a permis à de nombreux foyers de se procurer les contenants nécessaires. Pour les personnes n'ayant pas pu bénéficier de cette vente groupée, il est désormais impératif de contacter directement le SMND pour l'acquisition d'un bac homologué
sept.-24	Environnement et développement durable	Entretien	Les haies sont parfois très gênantes pour la circulation des piétons.	Parfois la végétation empiète sur le trottoir, entravant la circulation des piétons et créant des difficultés, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Afin de remédier à ces situations, une constatation officielle sera effectuée sur les lieux afin de documenter précisément les infractions. Suite à cette constatation, un courrier de mise en demeure sera adressé aux propriétaires concernés, leur demandant de procéder à la taille de leurs haies dans un délai déterminé. Important de vous adresser à la mairie avec les coordonnées des secteurs concernés afin que notre policier enregistre le problème.

sept.-24	Environnement et développement durable	Energie	Est-il possible de mettre des panneaux solaires à Demptézieu ?	L'installation de panneaux solaires, une démarche positive pour l'environnement et votre consommation énergétique. Cependant, la proximité de votre propriété avec un bâtiment classé au patrimoine implique de suivre une procédure spécifique afin de garantir la préservation de ce patrimoine qui fait la richesse de notre commune. Visibilité des panneaux solaires : L'objectif principal est de minimiser l'impact visuel des panneaux solaires depuis l'espace public et en relation avec le bâtiment classé. Démarches Administratives : Déclaration Préalable de Travaux (DP) ou Permis de Construire (PC) : Selon l'ampleur de votre projet, Avis Conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) : Si votre projet se situe dans le périmètre de protection d'un monument historique, l'avis de l'ABF est obligatoire et conforme, ce qui signifie que la mairie ne pourra pas délivrer l'autorisation de travaux sans son accord. Anticipez les délais : L'instruction des dossiers en zone de protection du patrimoine peut être plus longue en raison de la consultation de l'ABF. En résumé, l'installation de panneaux solaires près d'un bâtiment classé au patrimoine est possible, mais elle nécessite une approche réfléchie, une concertation avec les autorités compétentes et le respect de certaines règles visant à préserver notre héritage commun.
sept.-24	Sécurité & Sûreté	Vitesse	Route de Bourgoin : les véhicules circulent à vive allure	Soucieuse de la sécurité de ses axes routiers, la municipalité a décidé de renforcer sa police municipale avec l'arrivée d'un nouveau policier et une intensification des missions dédiées. Cette démarche s'inscrit dans une collaboration élargie puisque notre police municipale travaille désormais en mutualisation avec un policier de Saint-Chef, notamment pour des opérations de contrôle de vitesse. En complément de cette action, la gendarmerie est également pleinement associée à cette initiative. Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués sur le village à l'aide d'un radar pédagogique. Les données recueillies par cet outil permettent d'identifier précisément les zones où les excès de vitesse sont les plus fréquents. Sur la base de ces informations, des contrôles de vitesse seront ensuite menés conjointement par les gendarmes et le policier municipal afin de cibler efficacement les secteurs à risque. Nous espérons qu'à travers ce dispositif coordonné, impliquant à la fois la police municipale et la gendarmerie, nous parviendrons à responsabiliser davantage les conducteurs et à améliorer la sécurité de tous.
mai-25	Mobilité	Déplacement mode doux	Accès piétons vers la place, reboucher les trous"	Nous allons enregistrer ces travaux dans le planning des services techniques
mai-25	Mobilité	Infrastructures routières	Etat des voiries, beaucoup de nids de poule	Point à temps est prévu fin Juin avec la CAPI, nous allons faire un point et les intégrer dans le planning

mai-25	Mobilité	Infrastructures routières	En bas de la route de Chapèze mettre un miroir	Le sujet sera analysé par la commission
mai-25	Mobilité	Infrastructures routières	Chemin de prémin vers la route de Chapèze mettre un stop	Le sujet sera analysé par la commission
mai-25	Sécurité & Sureté	Vitesse	Est-il possible de mettre le radar pédagogique sur la route de Chapèze	Nous allons l'intégrer dans le plan d'action
mai-25	Mobilité	Service à la personne	Parfois le bus ne s'arrête pas au château	Nous allons en informer Keolis mais bien avoir a l'esprit qu'il faut se signaler au conducteur
mai-25	Sécurité & Sureté	Incivilités	Non-respect des places handicapé au château	Nous allons renforcer les contrôles
mai-25	Environnement et développement durable	Service à la personne	Est-il possible d'avoir des crochets ou étagères pour ranger les bidons d'eau ?	Oui nous allons travailler sur le sujet